



Semestre 2 – UE 3.2 - Le projet de vie

1. Définition du projet de vie

Le **projet de vie** est une démarche qui consiste à définir :

- des **objectifs de vie**
- des **aspirations**
- des **choix personnels**

→ pour donner du sens au parcours de soins et au rétablissement du patient.

A. Finalité principale

Le projet de vie permet de :

- replacer le patient au centre de sa prise en charge
- donner une direction au rétablissement
- intégrer le patient dans ses soins

B. Dimension essentielle

→ C'est un projet :

- **personnel**
- **unique**
- basé sur :
 - le vécu
 - le parcours de soins
 - le lieu de vie
 - les choix individuels



2. Le projet de vie en institution

Dans les structures (EHPAD, établissements de soins, etc.), le projet de vie :

- organise la vie collective
- implique :
 - résidents
 - familles
 - professionnels

Objectif en institution

→ Améliorer la **qualité de vie des résidents**

Caractéristiques

- démarche collective
 - centrée sur le bien-être
 - co-construite entre tous les acteurs
-



3. Mise en œuvre du projet de vie

A. Caractère évolutif

Le projet de vie :

- évolue dans le temps
- s'adapte à la situation du patient
- n'est jamais figé

→ Il ne peut pas être "validé définitivement"

B. Moments de mise en place

Le projet de vie est construit lors de moments clés :

1. Évolution de la maladie

- diagnostic récent
- aggravation du handicap
- accident ou complication

2. Étapes de la vie

- âge
- mariage
- naissance d'un enfant

3. Changement d'environnement

- changement de domicile
- entrée en institution
- retour à domicile
- évolution du contexte familial



4. Outils liés au projet de vie

Il n'existe pas de modèle unique de projet de vie.

→ Mais des outils permettent de l'élaborer :

- évaluation de l'autonomie
- analyse des capacités du patient
- observation de l'état de santé
- analyse du contexte social et familial

5. Lien avec le projet de soins

Le projet de vie sert de base au projet de soins.

Organisation des objectifs

Les objectifs sont classés selon :

➤ **Court terme**

- besoins immédiats
- stabilisation de l'état

➤ **Moyen terme**

- amélioration progressive



- adaptation du patient

➤ Long terme

- autonomie
 - qualité de vie durable
 - réinsertion sociale
-

6. Rôle infirmier

L'IDE participe à :

- l'évaluation du patient
 - la compréhension de ses besoins
 - la co-construction du projet de vie
 - l'adaptation des soins
-

7. Points clés à retenir

- projet de vie = centré sur le patient
 - démarche personnalisée et évolutive
 - implique patient + entourage + soignants
 - base du projet de soins
 - vise la qualité de vie
-



Résumé global

Le projet de vie est une démarche personnalisée visant à définir les objectifs et aspirations du patient afin de donner du sens à son parcours de soins. Il est évolutif, construit à partir des besoins, du vécu et du contexte du patient. En institution, il devient collectif et vise l'amélioration de la qualité de vie. Il sert de base à l'élaboration du projet de soins, structuré à court, moyen et long terme.